

Relations Internationales et fracture numérique : le déséquilibre Nord-Sud de l'accès à l'information

Dr. Djamel BOUADJIMI

Faculté des Sciences Politiques et de l'Information

Université d'Alger

UNIVERSITE MOHAMED KHIDER BISKRA*** FACULTE DE DROIT ET DES
SCIENCES POLITIQUES

Introduction

Le monde connaît aujourd'hui une transformation radicale conséquente à l'extraordinaire évolution des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. La «société industrielle» s'estompe progressivement et inéluctablement au profit de la «société de l'information», annonciatrice d'une évolution fondamentale à tous les niveaux de la vie humaine : diffusion des connaissances, interaction sociale, pratiques économiques et sociales, engagement politique, médias, éducation et santé, loisirs, divertissements. La nature intrinsèquement mondiale de ce nouvel environnement rend absolument indispensables un dialogue international ainsi que l'élaboration d'approches véritablement mondiales se prêtant à une adaptation efficace à cette nouvelle réalité. Cependant le développement de ce dernier et donc l'émergence de la «société de l'information» ne se fait pas d'une façon égale à tous les niveaux de la planète. Elle se fait "à deux vitesses", d'où l'expression "fracture numérique" qui divise la nouvelle société internationale en «info-riches» et «info-pauvres».

Les questions suscitées aujourd'hui, aux pays en développement par la société de l'information ne sont pas tant le besoin d'y participer mais plutôt comment appliquer avec efficacité les technologies de l'information au développement et les utiliser pour réduire, plutôt que creuser, le fossé entre "les nantis" et "les démunis", à la fois parmi et à l'intérieur des nations. Les problèmes majeurs ne concernent pas seulement les technologies elles-mêmes et les infrastructures et applications qui y sont associées - qui peuvent en général être fournies si les ressources nécessaires sont disponibles - mais surtout des questions importantes de nature politique, organisationnelle, culturelle et éthique.

Aussi, l'essor des technologies de l'information et de la communication est devenu depuis les deux dernières décennies, un enjeu majeur dans les pays en voie de développement pour accompagner, accélérer la modernisation de leur économie et tenter de combler les écarts qui se creusent entre eux et les pays développés.

En effet, l'information est devenue une richesse, une arme stratégique dans tous les secteurs de la production, de la consommation, de la vie politique et sociale et nombreux sont les débats d'importance sur les "Autoroutes de l'Information" ou sur ce que l'on nomme plus généralement "la société de l'information". Ces débats concernent tous les domaines de la recherche. Ils intéressent aussi bien les économistes qui analysent le rôle des nouvelles technologies de l'information dans le processus d'unification du capitalisme mondial, que les sociologues qui s'intéressent à la mesure de l'impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur l'évolution des comportements du corps social. Cet intérêt concerne

également les politologues qui analysent les effets de ces technologies sur les structures du pouvoir politique et sur l'avenir de l'Etat-nation et aussi les géographes dont le souci est de développer une approche suffisamment pluridisciplinaire dans l'optique de l'analyse de la production et de l'organisation de l'espace.

Mondialisation et communication planétaire

Si les nouvelles technologies d'information et de communication sont, à priori, l'occasion d'un rééquilibrage des flux d'information entre les pays du Nord et ceux du Sud, il n'en demeure pas moins que les questions de l'accès aux infrastructures physiques, aux contenus et aux mécanismes de production de l'information restent les préoccupations de la société de l'information dans laquelle nous entrons.

La mondialisation, est souvent présentée, par certains auteurs, comme la figure du monde de l'après-guerre froide. E. Glaser par exemple affirme que des études menées au début des années quatre-vingt sur l'évolution des entreprises ont d'abord donné de la mondialisation une image essentiellement économique pour devenir progressivement, au milieu des années quatre vingt-dix, un modèle global couvrant tous les champs de l'activité internationale. E. Glaser défend l'idée selon laquelle «le terme recouvre des réalités tellement multiformes et imprécises qu'il en devient difficile à cerner et qu'on lui prête facilement des vertus explicatives qu'il n'a pas toujours (...) La mondialisation est tantôt vécue comme la source de tous les maux des sociétés contemporaines, notamment dans les pays développés, tantôt utilisée comme l'alibi parfait de l'impuissance des gouvernements, tantôt au contraire idéalisée, quand elle ne devient pas une véritable idéologie. Pour certains, elle est une donnée incontestable et inévitable ou voulue et souhaitable, mais à laquelle il faut de toute façon s'adapter pour ne pas disparaître ; pour d'autres, elle est un danger qu'il faut combattre parce qu'elle accroît les inégalités entre les pays riches et les pays pauvres comme au sein de ces pays »¹

Zaki Laïdi quant à lui, définit la mondialisation «comme la concordance de cinq grandes mutations prenant place à peu près au même moment et accentuant ainsi l'interpénétration économique, sociale et culturelle des sociétés »². Il affirme que dans ce que l'on appelle communément la mondialisation, il y a en fait cinq mondialisations qui sont à l'œuvre depuis le milieu des années quatre-vingt :

- La mondialisation des marchés, qui nous fait basculer de la compétition entre économies à la compétition entre sociétés ;

- La mondialisation de la communication, qui à travers la révolution de l'information, crée des conditions inédites de communication sociale ;
- La mondialisation culturelle, qui à travers l'irruption des sociétés civiles, accroît considérablement le nombre d'acteurs dans le jeu mondial ;
- La mondialisation idéologique, marquée par la radicalisation du libéralisme et de ses prétentions ;
- La mondialisation politique, qui se traduit par la fin de la rente séculaire de l'Occident sur le reste du monde.

Ignacio Ramonet dans son ouvrage au titre évocateur, *Géopolitique du chaos*, affirme que nous vivons en cette fin de siècle, une période de ruptures, de cassures, de recomposition générale des forces géostratégiques, des formes sociales, des acteurs économiques et des repères culturels : « Partout alarme et désarroi succèdent à la grande espérance d'un nouvel ordre mondial. Celui-ci, on le sait à présent, est mort-né. Et nos sociétés, comme lors de précédentes époques de transition, se demandent si elles ne s'achèment pas vers le chaos »³.

Pour cet auteur, la fin du deuxième millénaire est marquée par l'incertitude. Il affirme en effet, que durant des décennies, l'Occident a souhaité l'effondrement des régimes communistes à l'Est et la destruction de l'Union Soviétique. Une fois ces objectifs atteints, l'atmosphère aurait dû être à l'euphorie et au triomphe. Cependant, constate-t-il, cette victoire tant attendue a plutôt fini par inquiéter l'Occident dans la mesure où nul ne semble pouvoir identifier le principe fondateur de l'ère post-communiste. Ignacio Ramonet défend l'idée selon laquelle « dans ce nouveau contexte géopolitique, une notion fondamentale paraît sérieusement brouillée : celle de l'adversaire, de la menace et du danger. Ce concept a vu sa signification s'altérer sans que l'on sache désormais qui il désigne exactement. Qui est l'ennemi ? Quel est le péril dominant ? Qui en est le vecteur ? Ces questions auxquelles l'Occident a, pendant soixante-dix ans, toujours répondu « le communisme » ou « l'URSS » restent désormais sans réponse claire »⁴.

Si l'Europe occidentale constitue avec l'Amérique du Nord et la zone Asie-Pacifique, une triade de puissances où se concentrent la plus grande aisance financière, les principaux conglomerats industriels et l'essentiel de l'innovation technologique, Ignacio Ramonet affirme que « l'idée se répand, surtout après l'échec de l'économie planifiée en URSS, qu'il n'y a, de par le monde, qu'une façon et une seule (néo-libérale) de conduire les affaires économiques d'un pays ; et que toutes les économies sont désormais enchaînées et interdépendantes »⁵.

Ramonet défend également l'idée selon laquelle la révolution de l'informatique et de la communication a entraîné l'explosion des marchés

financiers et des réseaux d'information. Il affirme que « La transmission de données à la vitesse de la lumière (300.000 kilomètres par seconde) ; la numérisation des textes, des images et des sons ; le recours, devenu banal, aux satellites de télécommunications ; la révolution de la téléphonie ; la généralisation de l'informatique dans la plupart des secteurs de la production et des services ; la miniaturisation des ordinateurs et leur mise en réseau sur Internet à l'échelle planétaire ont, peu à peu, chambardé l'ordre du monde »⁶.

Deux autres auteurs : P. Braillard et M.R. Djalili,⁷ soulignent que l'effondrement des régimes communistes en Europe et la dissolution de l'Union Soviétique ont mis un terme à la structure bipolaire du système international et ont ouvert la voie à une nouvelle configuration des rapports internationaux, caractérisée par la domination des Etats-Unis en tant que seule superpuissance. P. Braillard et M.R. Djalili affirment que si le rôle américain dans la conduite de la Guerre du Golfe a donné l'impression qu'un nouvel ordre mondial était en train d'émerger sous l'égide des Etats-Unis et de sa puissance militaire, il n'en demeure pas moins que cette guerre a démontré que les Etats-Unis n'étaient pas en mesure d'assumer à eux seuls le poids économique du rôle qu'ils cherchaient à jouer dans le monde. P. Braillard et M.R. Djalili en concluent qu'aujourd'hui, force est de constater qu'en lieu et place de l'ordre annoncé, on est en présence d'un système international décomposé sans qu'il n'y ait émergence d'une structure claire. Le monde serait dès lors entré dans une ère d'incertitude et d'instabilité.

L'ordre international bouleversé

Le monde a connu de profondes mutations d'ordre politique, économique et technologique qui ont généré de nouvelles géographies, de nouvelles cultures et de nouveaux marchés.

Plusieurs chercheurs s'entendent pour affirmer qu'un nouvel âge de l'information succéderait à l'ère industrielle. Cette idée que l'Occident aurait vécue trois grandes civilisations a été développée par de nombreux auteurs tels que A. Toffler, P. Drucker, R. Debray, J. de Rosnay ou encore M. McLuhan. Si les concepts utilisés pour désigner les trois passages de l'évolution sont différents, chaque phase décrite génère en revanche le même type de production : agricole, industrielle et information. En accord avec ces auteurs et chercheurs, l'UNESCO, quand à elle, dans son *Rapport mondial sur la communication : les médias face aux défis des nouvelles technologies*,⁸ défend l'idée selon laquelle nous serions passés d'une société industrielle à une société de l'information et des nouvelles technologies : « Dans cette phase de mouvements et d'initiatives, le savoir et la connaissance deviennent des vecteurs déterminants de la nouvelle économie dite à « valeur ajoutée ».

Les réseaux mondiaux ne se limitent plus à acheminer des informations, mais génèrent de nouvelles connaissances qui interviennent dans la transformation des produits. C'est dire l'importance des ressources immatérielles comme les logiciels, les applications, les programmes et les services, qui deviennent les nouvelles matières premières et les véritables richesses de la société du savoir.

Dès lors, la hiérarchie des valeurs économiques, politiques et culturelles se trouve ébranlée. Le monde de la communication passe progressivement d'une économie de rationnement et de contrôle organisé par les Etats à une économie libérale tournée vers l'abondance de l'offre et la pluralité. Cette évolution accélère la fin des monopoles dans le transport et la distribution de l'information, tant dans le domaine des télécommunications que dans le domaine audiovisuel »⁹.

Si ces bouleversements géopolitiques ont modifié les relations entre pays du Nord, toujours selon le rapport de l'UNESCO, au Sud, de nombreux pays passent d'un Tiers monde uniforme et pauvre à un Sud plus différencié. En effet, l'UNESCO défend l'idée selon laquelle la traditionnelle distinction entre pays industrialisés et pays en voie de développement apparaît de plus en plus nuancée. Si de nombreux pays tant en Asie, qu'en Amérique latine ou en Europe centrale et orientale réussissent des percées économiques, l'UNESCO précise que ces nouvelles opportunités de croissance ne peuvent masquer les inégalités économiques majeures, tant entre les pays industrialisés et ceux en développement qu'à l'intérieur même des pays qui bénéficient de la croissance

Sur le plan de la communication, dans son rapport l'UNESCO constate que le monde est devenu plus complexe dans la mesure où une multitude de problèmes d'ordre technologique, politique, culturel, économique et réglementaire sont en relation. En effet, l'UNESCO affirme que l'analyse de ces problèmes est d'autant plus difficile que l'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication en réseaux interconnectés et unifiés modifie les conditions et les moyens de production, les formes de distribution ainsi que les modes de consommation et de fonctionnement de la société. Néanmoins, l'UNESCO défend l'idée selon laquelle les nouvelles technologies de l'information et de la communication symbolisent une nouvelle civilisation basée sur l'information et le savoir en même temps qu'une nouvelle phase de développement économique, social et culturel.

Soulignant que de nombreux pays en développement saisissent les opportunités de la mondialisation pour apparaître comme des acteurs à part entière sur le marché mondial de la communication, l'UNESCO¹⁰ constate que certains pays en développement engagent une politique d'innovation en matière de communication audiovisuelle tandis que d'autres investissent

dans l'industrie du logiciel et accèdent aux services à valeur ajoutée. Dans l'ensemble de ces pays, l'UNESCO rapporte que les nouvelles technologies de l'information et de la communication apparaissent comme une des priorités du développement économique.

Le paradigme de l'interdépendance : nouvelle conception des Relations Internationales

En raison d'un processus complexe de mutations et de transformations, les relations internationales ont pris une importance sans cesse croissante dans la vie des sociétés. Cependant, la problématique du déséquilibre Nord-Sud de l'accès à l'information s'inscrit dans une conception des relations internationales qui met l'accent sur l'interdépendance et la coopération, dans le contexte de la mondialisation et de l'émergence des nouvelles technologies d'information et de communication.

Le paradigme de l'interdépendance est une conception des relations internationales qui met l'accent sur l'interdépendance et la coopération en considérant que les relations internationales contemporaines ne correspondent pas au modèle conflictuel et interétatique des théories réalistes¹¹. Selon P. Braillard et M.R. Djalili, depuis la Seconde Guerre mondiale, la dynamique de modernisation, engagée par la révolution industrielle, a connu une impulsion nouvelle sous l'effet du développement de la technologie et de la croissance des échanges internationaux. Si cette dynamique a contribué à tisser un réseau complexe d'interdépendances entre les différentes sociétés et a fait apparaître de nouveaux types d'acteurs internationaux, il n'en demeure pas moins qu'elle a suscité de nouvelles demandes et besoins dans nos sociétés et a fait apparaître des systèmes de valeurs fondés sur le bien-être économique et social. Le modèle de développement, adopté progressivement tant par les pays industrialisés que par les pays du Tiers monde, a imposé de nouvelles tâches sociales et économiques à l'Etat qui s'est montré de moins en moins apte à satisfaire seul ces nouvelles exigences.

De nouvelles forces supranationales, transnationales et subnationales sont apparues sur la scène internationale et ont limité la marge de manœuvre des Etats comme en témoigne par exemple le développement des entreprises multinationales. P. Braillard et M.R. Djalili défendent l'idée selon laquelle l'Etat a dû s'ouvrir de plus en plus aux échanges avec l'extérieur et donc s'engager dans une interdépendance croissante ayant pour conséquence principale, une restriction de son autonomie. Dès lors, il deviendrait de plus en plus difficile de distinguer la politique étrangère de la politique interne et

d'expliquer le comportement international d'un Etat en termes purement stratégiques et militaires.

Nos deux auteurs en concluent que «le développement de la coopération internationale, avec notamment la multiplication des structures de coopération que sont les organisations internationales, manifeste une évolution profonde des relations internationales, dont la nature conflictuelle tendrait à passer au second plan, et une tendance à l'organisation d'un système international marqué toujours plus profondément par l'interdépendance et la communauté des intérêts¹²».

La théorisation du paradigme de l'interdépendance par l'école de l'interdépendance complexe

En tant que théorie des relations internationales, le paradigme de l'interdépendance a été théorisé au début des années soixante dix par R. Keohane et J. Nye. Convaincus que l'interdépendance constitue une modification importante de la vie internationale, ces deux auteurs américains sont à l'origine d'un courant connu sous le nom «d'école de l'interdépendance complexe».

La multiplication des interactions internationales aboutissant à une distinction marquée entre rapports politiques et relations transnationales, R. Keohane et J. Nye analysent dans un premier ouvrage publié en 1970, *Transnational Relations and World Politics*,¹³ la mise en contact permanente des régimes et des sociétés du fait des mutations de l'environnement international

Centrée sur la question transnationale et sur le rapport entre le système et ses acteurs, A. Colonomos souligne que «la problématique des réseaux se compose suivant une pluralité de trajectoires et implique un nombre varié d'acteurs. En premiers lieux, objet des études juridiques et politiques, les institutions sont prioritairement concernées par le phénomène. Les réseaux de personnes, l'association entre individus, y compris à l'échelle internationale, constituent une dimension traditionnelle de l'expression du pouvoir et de la redistribution des ressources qui l'accompagnent. Les réseaux d'entraide et de coopération faisant partie intégrante de la vie d'une institution, ils ne sauraient être banalisés en tant qu'objet sociologique. Ces dynamiques détournent de leur ordonnancement vertical une somme de ressources, de valeurs centralisées par les institutions politiques et contribuent par-là même à la formation d'un vaste espace horizontal et informel¹⁴».

A. Colonomos défend l'idée selon laquelle les réseaux prolifèrent dans une double direction : « d'une part, ils s'investissent dans des logiques de mobilisation de ressources en parallèle des sphères officielles et publiques (...) De l'autre, lorsque leurs forces le permettent, les réseaux transnationaux

émergent au sein des différents espaces publics afin d'exprimer et de faire entendre leur voix. Cette singulière tension entre le contournement et la participation concerne bon nombre d'acteurs de la scène internationale. La compréhension du système international se trouve renforcée, désignant par là une nouvelle problématisation de la dialectique entre ordre et désordre, ainsi qu'une somme d'expressions intermédiaires, entre conformisme et déviance¹⁵».

Le déséquilibre Nord-Sud de l'accès à l'information

Dans un premier temps, il serait intéressant de rappeler au moyen des notions de coopération et de développement, que l'association de la technologie au développement n'est pas un phénomène récent et que les pays du Sud ont déjà, par le passé, été les premiers «bénéficiaires» de programmes de coopération technologique.

Si la mondialisation de la communication demeure l'apanage des pays du Nord et qu'un scénario néo-libéral¹⁶ conduit inévitablement à un renforcement du déséquilibre de l'accès à l'information. Il n'en demeure pas moins que l'accès aux infrastructures physiques, aux contenus et aux mécanismes de production de l'information demeurent les principaux défis que devront relever les pays du Sud.

Technologie et développement global

La problématique du déséquilibre Nord-Sud de l'accès à l'information trouve incontestablement ses origines dans la revendication des pays du Tiers monde d'un rééquilibrage des flux d'information, force est de constater que ceux-ci n'ont pas réussi à imposer un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication. De nos jours, l'analyse de la problématique de l'accès à l'information implique que l'on quitte les débats qui ont eu lieu dans l'enceinte de l'UNESCO et que l'on envisage l'influence des nouvelles technologies de l'information et de la communication, dont Internet est la dernière innovation, sur le développement Nord-Sud.

Les limites de la coopération technologique

Selon Y. Mignot-Lefebvre, l'association de la technologie au développement n'est pas un phénomène récent dans la mesure où chaque innovation technologique, liée au secteur de l'information et de la communication, a été présentée, depuis les années soixante, comme une solution pour que les pays du Tiers monde sortent de leur état de sous-développement. Il écrit : « de coûteuses infrastructures ont été réalisées dans l'euphorie qui accompagnait cette course forcée, par les pays du Sud, au rattrapage des pays du Nord et qui ont alourdi ensuite la dette des pays «bénéficiaires ». Ainsi que reste-t-il des télévisions éducatives des années soixante qui devaient permettre de

scolariser tous les enfants, d'éradiquer l'analphabétisme et de moderniser l'agriculture ? Que sont devenus les bunkers informatiques des années septante qui allaient gérer la presque totalité des services et des biens d'un pays ? (...) Beaucoup de rêves déçus se reportent aujourd'hui avec la même force sur les télécommunications dont les services à valeur ajoutée exercent une attirance sans pareille car elles semblent le garant du développement et de la modernité »¹⁷.

S'il paraissait normal et légitime de transférer des technologies d'information dans le cadre notamment de programmes de coopération bilatérale ou multilatérale avec des prêts facilement consentis, Y. Mignot-Lefebvre constate qu'il n'en est plus de même aujourd'hui : « les Etats du Nord protègent les technologies de pointe et ne les communiquent que parcimonieusement aux pays amis, considérés comme politiquement sûrs. Les Etats du Sud, lourdement endettés, conseillés par la Banque mondiale, doivent le plus souvent accepter tout ou partie des solutions préconisées par les experts : sacrifier sur l'autel du progrès leurs vieilles PTT, les transformer en établissements publics dans un premier temps, faire appel aux capitaux privés puis, dans un enchaînement quasi inévitable, privatiser et établir des joint-ventures avec des grands groupes de communication. Voilà le prix à payer pour s'offrir ces merveilleux équipements »¹⁸.

En effet, Y. Mignot-Lefebvre affirme que « la décolonisation ouvrait, pour beaucoup de pays nouvellement indépendants, la perspective d'un développement autonome. Mais des objectifs prioritaires s'imposèrent quel que fut le choix idéologique : décoller économiquement afin de rattraper le plus vite possible les pays riches. La croyance occidentale selon laquelle la technologie permet de résoudre bon nombre de problèmes et de brûler les étapes était alors bien partagée. Les télévisions éducatives sont une illustration caractéristique de cette croyance car elles se situaient dans un secteur résolument de pointe, celui de l'information et de la communication et s'appliquaient au champ de l'éducation de base qui était la préoccupation première des responsables de cette période. Celles-ci furent l'objet, au moins en leur début, d'un engouement extraordinaire de la part tout à la fois des promoteurs, des financiers et des bénéficiaires. Trente ans plus tard, il semble difficile d'imaginer de tels investissements. Entre-temps, bilan a été fait des déceptions quant aux résultats de telles opérations, au Nord comme au Sud, et pour les pays du Sud, les échéances de la dette se sont brutalement concrétisées »¹⁹.

P. Bouvier attire ²⁰ l'attention sur les limites du « parachutage technologique » et souligne que le développement doit être à la fois finalisé, cohérent, homogène, autpropulsé et indivisible. En effet, P. Bouvier précise que toute logique de développement doit dépasser des objectifs purement économiques par une finalité supérieure. Définir des buts et des objectifs est en soi une

nécessité. Le développement doit être cohérent car seule une vision véritablement prospective permet d'éviter à long terme des goulets d'étranglement. Homogène, le développement ne peut faire table rase du passé et doit s'ancrer dans les structures existantes pour avoir une vision finalisée d'un avenir différent. Trop de logiques de développement, aussi honorables soient-elles, ne tiennent pas suffisamment compte du caractère autopro pulsé, endogène du développement. C'est dans les structures existantes qu'il faut trouver les forces nécessaires à la dynamique. Enfin, le développement est indivisible dans la mesure où celui-ci est un processus global.

Y. Mignot-Lefebvre défend l'idée selon laquelle le Tiers monde cesse d'occuper la place qu'il avait autrefois dans l'imaginaire occidental : « après plus de deux décennies de concentration relativement intense de moyens technologiques et de mobilisation importante de coopérants, souvent d'un haut niveau de formation, les Occidentaux évacuent le Sud, au moins dans certaines de ses parties et n'y conservent que les infrastructures minimales nécessaires à la poursuite d'activités d'ordre souvent plus géopolitique qu'économique. Ce désintérêt se retrouve dans la recherche sur la communication et le développement. Abondante dans les années septante et quatre-vingt, où les chercheurs intervenaient souvent également dans les projets (recherche participante, très fréquente dans les études de développement), elle se raréfie en raison de l'amenuisement des crédits (l'UNESCO autrefois principal commanditaire, a annulé ses programmes de recherche-évaluation depuis le départ spectaculaire de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, suite à la publication du rapport MacBride). L'on constate aussi un manque de données nouvelles dans la mesure où les champs d'applications des technologies les plus sophistiquées et de leurs usages s'observent surtout au Nord »²¹.

B. Khader ²² souligne le fait qu'en tant que processus global, le développement est un processus à long terme, que l'on ne peut importer. S'il y a un rythme et un style propre à chaque pays, la technologie montre ses limites dans la mesure où le développement est à la fois une stratégie culturelle, scientifique, économique et politique.

Les info-riches et les info-pauvres : la fracture numérique

A la fin des années soixante, McLuhan développe sa fameuse idée selon laquelle le monde ne serait plus qu'une sorte de «village global ». L'idée paraissait séduisante et plausible à l'époque mais aujourd'hui, force est de constater que la mondialisation de la communication demeure l'apanage des pays du Nord et qu'une partie du monde, en l'occurrence le Tiers monde, est encore exclue du processus. En effet, l'analyse de la progression d'Internet dans le monde montre que la planète est encore loin d'être entièrement câblée. Une immense majorité de l'humanité reste exclue.

A Bruxelles en février 1995, lors de la conférence du G7, Thabo Mbeki, alors vice-président de l'Afrique du Sud affirmait que «plus de la moitié du genre humain n'a jamais composé un numéro de téléphone [et que] il y a plus de lignes téléphoniques à Manhattan que dans toute l'Afrique subsaharienne ». ²³

Face à un développement inégal entre le Nord et le Sud, de nombreux chercheurs s'interrogent sur la manière de gérer ce qui apparaît comme un gouffre qui va s'ouvrir entre les « info-riches » et les « info-pauvres, en particulier dans les pays du Sud, moins bien équipés en infrastructures informatiques. ²⁴

A ce sujet, M. Elie affirme qu'un scénario libéral et non-interventionniste conduit nécessairement à un renforcement du déséquilibre de l'accès à l'information. En effet, M. Elie défend l'idée selon laquelle «dans les pays du Tiers monde, une frange de privilégiés, les « info-riches », disposant d'équipements dont ils seront propriétaires (hommes d'affaires), ou dont ils auront l'usage (universitaires, fonctionnaires, responsables d'ONG), y auront accès. Ils pourront ainsi être beaucoup mieux informés qu'aujourd'hui, aussi bien que leurs homologues des pays riches. Le reste de la population, les «info-pauvres », resteront aussi ignorants et donc encore plus vulnérables qu'aujourd'hui. De plus, les pays riches ont l'infrastructure et les moyens financiers et intellectuels d'exploiter la moindre information qui leur est fournie par les pays pauvres alors que la masse d'informations mise à disposition par les pays riches dans beaucoup de cas ne pourra pas être vraiment exploitée faute d'une infrastructure appropriée, conduisant à un véritable colonialisme électronique ». ²⁵

Un autre auteur, C. Huitema, développe une idée plutôt opposée à celle-ci. En effet, pour ce dernier, si un des arguments les plus fréquemment avancés consiste à affirmer qu'Internet serait une source de violentes inégalités, que le fossé se creuserait entre ceux qui auront accès à la communication et au savoir, les info-riches, et ceux qui en seraient exclus, les info-pauvres, C. Huitema défend l'idée selon laquelle «il y a toutes les raisons de penser que le développement d'Internet serait au contraire un puissant facteur d'égalité. La distinction entre info-riches et info-pauvres existe déjà dans notre société. L'accès à l'information est plus facile pour les plus puissants, les membres des gouvernements, les responsables des multinationales. Les internautes, grâce à la puissance du réseau, pourront précisément accéder à un grand nombre d'informations qui sont actuellement hors de portée du simple citoyen. Le risque n'est donc pas de créer une nouvelle classe d'info-riches, car elle existe déjà bel et bien, mais, en augmentant le nombre de ceux qui ont accès au savoir, de rendre plus évidente la condition subalterne des info-pauvres». ²⁶

Dans le même sens d'idées, R. Petrella²⁷ affirme qu'il faut empêcher dès maintenant que des populations entières de la planète, au Nord comme au Sud, n'aient pas accès aux réseaux et aux interactions correspondantes et que seule une intervention politique énergique et durable, mise en place par des pouvoirs publics à l'échelle locale et mondiale, peut empêcher le scénario du « techno-apartheid mondial » de devenir une réalité.

Un accès à l'information déséquilibré.

Il est évident que la mondialisation des marchés de l'information et l'extension des réseaux de communication sont à priori une chance pour que les pays du Tiers monde sortent de leur isolement. Cependant, le déséquilibre Nord-Sud de l'accès à l'information reste une question préoccupante.

Sous le terme générique d'accès à l'information, il conviendrait t de distinguer l'accès aux infrastructures physiques, l'accès aux contenus et l'accès aux mécanismes de production.

- L'accès aux infrastructures physiques

L'accès aux infrastructures physiques demeure très inégal. En effet, les projections effectuées par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) confirment que les pays à haut revenu disposent d'une part écrasante des infrastructures de base, qu'il s'agisse de lignes téléphoniques, de satellites de communications ou de câbles transocéaniques.

S'il est permis de craindre que la mondialisation des réseaux ne concerne que les pays du Nord, d'après J. Guisnel la problématique du déséquilibre Nord-Sud de l'accès à l'information n'est pas aussi manichéenne qu'on pourrait le croire : « bien des éléments peuvent au contraire accréditer l'idée que, si l'accès massif aux réseaux informatiques mondiaux n'est certainement pas envisageable de sitôt dans les pays en voie de développement, des indices permettent d'analyser plus positivement la question. En effet, des réseaux existent et se sont donnés pour fonction de faire accéder les pays du Sud à Internet dans des conditions convenables (...)

Un des remèdes au sous-équipement en matière téléphonique viendra peut être des nouveaux et extraordinaires réseaux téléphoniques satellitaires que divers consortiums internationaux s'apprêtent à mettre en place. Une dizaine de projets différents sont en concurrence, et ambitionnent tous - avec des solutions techniques variées - de remplacer les réseaux de téléphone cellulaire actuellement en service. Leur idée consiste à permettre à de petits téléphones portables de se relier directement à des satellites, sans avoir besoin de relais et d'infrastructure terrestre. On imagine aisément que les coûts d'installation en seront réduits d'autant, toutes les liaisons se déroulant dans l'espace ».²⁸ F. Douzet quant à lui, conscient que le développement des technologies sans fil et le maillage de la planète par le biais des satellites pourraient laisser espérer un rattrapage rapide du retard technologique pour les pays moins équipés ; il affirme que « la technologie sans fil est avant tout

développée pour satisfaire les besoins d'une élite commerciale fortunée. La sophistication l'emporte sur la recherche d'un produit au moindre coût et nécessite des équipements lourds largement inaccessibles aux pays les plus pauvres ».²⁹

Pour P. Renaud et A. Torrès, la pénurie des infrastructures physiques n'altère en rien la volonté des pays du Sud de s'approprier la technologie d'Internet. En effet, P. Renaud et A. Torrès affirment que, contrairement à une idée répandue, Internet connaît un développement spectaculaire dans les pays du Sud : « le manque d'infrastructures entraîne un usage intensif que ne révèlent pas les chiffres bruts. Chaque accès à Internet devient une ressource précieuse. A Tunis ou à Lima, toutes les machines reliées au réseau sont utilisées, ce qui est loin d'être le cas en Allemagne ou aux Etats-Unis. De plus le moindre ordinateur héberge des dizaines de boîtes aux lettres que les utilisateurs viendront consulter successivement ».³⁰

Ils rapportent, néanmoins que dans plusieurs pays africains, des opérateurs commerciaux, appuyés par des groupes internationaux, tentent de mettre en place des infrastructures dont les premiers bénéficiaires sont les multinationales : « il est certain que l'offre de nouveaux services fiables et bon marché de télécommunication internationale ne peut que favoriser les relations commerciales entre le Nord et le Sud sans pour autant modifier les termes de l'échange. Mais il est à craindre qu'une telle démarche ne limite les bénéfices des nouvelles technologies à une clientèle solvable. Or celle-ci, dans les pays économiquement les moins avancés, est souvent étrangère ou «exogène ». Cette politique, si elle n'est pas associée à une action plus volontariste vers les secteurs non commerciaux, notamment en terme de formation, a une faible probabilité de combler le fossé tant redouté entre ceux qui sont et ceux qui ne sont pas dans la société de l'information».³¹

- L'accès aux contenus

Toujours selon P. Renaud et A. Torrès, l'accès aux contenus est une étape inséparable de l'accès aux infrastructures physiques. En effet, ces deux auteurs posent la question de savoir à quoi bon fluidifier la circulation de l'information si elle ne fait qu'amplifier une situation où l'essentiel de la production scientifique des pays du Sud est publié en Europe et aux Etats-Unis, qu'il s'agisse de revues scientifiques ou de données recueillies sur le terrain ?³²

B. Lanvin, prenant pour exemple le cas d'une entreprise, affirme que «accéder à l'information pertinente concernant ses marchés potentiels, ses concurrents éventuels, ses prestataires de services ou partenaires possibles est souvent avant tout un défi de contenu. Où trouver l'information sachant que celle-ci est encore souvent détenue par l'un des grands fournisseurs de données et que cette situation d'oligopole n'est pas sans conséquences pour les pays du Sud et leurs entreprises. Les bases de données les plus utiles sont

souvent éloignées des utilisateurs, impliquant des coûts de communication élevés et parfois prohibitifs. L'accès s'y opère le plus souvent par le biais d'abonnements (souscriptions), en général inabordables pour une PME d'un pays en voie de développement. De plus, les contenus de ces bases reflètent largement la réalité économique des pays riches et beaucoup moins souvent celle qui constitue l'environnement immédiat d'un entrepreneur du Tiers monde ».³³ Il défend l'idée selon laquelle les choses ont changé et que l'accès aux contenus se démocratise notamment grâce à Internet : « Depuis le milieu des années nonante, le paysage de l'accès aux contenus s'est radicalement modifié au profit des «petits acteurs », notamment des pays en développement et des PME. Certes, dans la plupart des pays du Tiers monde, les fournisseurs d'accès Internet restent rares, et les coûts d'accès élevés. Mais là aussi, la situation est en train de se modifier rapidement : à mesure que la demande des utilisateurs augmente, le nombre de fournisseurs d'accès croît lui aussi, et la concurrence induit une sensible baisse des prix. Ce phénomène ne fera que s'accélérer à mesure que la masse des utilisateurs d'Internet augmentera dans ces pays ».³⁴

De son côté, R. Bissio constate que dans le domaine de l'accès aux contenus, l'écart entre le Nord et le Sud y est encore plus marquant : « dans les universités du Nord, les étudiants peuvent accéder gratuitement à vingt mille bases de données par le biais du réseau Internet (...) sans qu'il leur en coûte un sou. Les ONG africaines, quant à elles, doivent payer jusqu'à un dollar la page transmise ou reçue (même s'il s'agit d'envois publicitaires sans intérêt, ou d'une demande d'information d'un chercheur du Nord qui rédige une thèse, et qui souvent n'est pas assez courtois pour leur communiquer ensuite les résultats de sa recherche) ».³⁵

Soutenant l'idée que le déséquilibre Nord-Sud de l'accès à l'information est largement renforcé avec Internet, un autre auteur, M. Masse Lô défend l'idée selon laquelle «les pays du Nord exercent une très forte pression pour que nous leur livrions des informations sur nos pays. Le Sud se retrouvant à nouveau au service du Nord. Et ensuite car le Nord nous submerge de concepts et de modèles de développement qui ne sont pas du tout adaptés au milieu rural de nos pays ».³⁶

- L'accès aux mécanismes de production de l'information

La production de l'information disponible sur le réseau Internet demeure cependant, l'apanage des pays du Nord. En effet, B. Lanvin affirme que «rares sont encore les sites Internet en swahili ou en guarani, ou ceux qui traitent de l'artisanat du cuir au Nigeria ou du tourisme au Vietnam. Pourtant, là aussi, Internet est en train de bouleverser les réalités et les mentalités. En effet, Internet est non seulement un outil bon marché d'accès à l'information, mais il est aussi un moyen de production d'information par lequel n'importe quel acteur (privé, public, PME ou multinationale) peut

diffuser ses propres informations à l'échelle planétaire. La révolution, de ce point de vue, a commencé de pénétrer une grande majorité de pays en voie de développement, le plus souvent par le biais des chercheurs et des enseignants des universités. Le défi, aujourd'hui, consiste pour ces pays à sortir Internet du ghetto universitaire où il a parfois tendance à stagner, en se limitant à des utilisations académiques et en ne touchant qu'une élite locale ».³⁷

En conclusion, il reste évident que l'accès à l'information et au savoir-faire par le biais des Nouvelles Technologies de l'Informations et de la Communication favorisera certes un développement durable dans tous les secteurs de la société. Cependant, le véritable enjeu est plus que le développement des nouvelles technologies, celui de leur bon usage c'est-à-dire, quels services apporter à l'utilisateur et quels contenus mettre à sa disposition ?

La véritable question qui se pose aujourd'hui aux pays en voie de développement par la société de l'information n'est pas tant le besoin d'y participer mais plutôt comment appliquer avec efficacité les technologies de l'information au développement et les utiliser pour réduire plutôt que creuser le fossé entre « les nantis » et « les démunis », à la fois parmi et à l'intérieur des nations. Les problèmes majeurs ne concernent pas seulement les technologies elles-mêmes ainsi que les infrastructures et applications qui y sont associées -qui peuvent, en général, être fournies si les ressources nécessaires sont disponibles- mais également des questions importantes qui sont de nature politique, organisationnelle, culturelle et éthique.

Notes :

¹ E. Glaser, *Le nouvel ordre international*, Paris, Hachette Littératures, Forum, 1998, p. 201

² Z. Laïdi, *Malaise dans la mondialisation*, Paris, textuel, conversations pour demain, 1997, p. 23.

³ Ignacio Ramonet, *Géopolitique du chaos*, Paris, Galilée, 1997, p. 15.

⁴ Ignacio Ramonet, *Géopolitique du chaos*, Paris, Galilée, 1997, p. 19.

⁵ Idem. p. 29.

⁶ Idem p. 72.

⁷ P. Braillard, M.R. Djalili, *Les relations internationales*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, pp. 82-83.

⁸ UNESCO, Rapport mondial sur la communication : les médias face aux défis des nouvelles technologies. Editions UNESCO, 1997.

⁹ Idem p. 11.

¹⁰ UNESCO, Rapport mondial sur la communication : les médias face aux défis des nouvelles technologies, Op. Cit., p. 13.

¹¹ Cf. P. Braillard, M.R. Djalili, *Les relations internationales*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997.

¹² Idem. pp. 19-

¹³ R. Keohane, J. Nye, *Transnational Relations and World Politics*, Cambridge, Harvard University Press, 1970.

¹⁴ A. Colonomos, « L'acteur en réseau à l'épreuve de l'international », dans M.C. Smouth (dir.), *Les nouvelles relations internationales. Pratiques et théories*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, Références inédites, 1998, p. 211.

¹⁵ Idem. Op. Cit. pp. 223-224.

¹⁶ I. Ramonet, *Géopolitique du chaos*, Op. Cit. Ramonet affirme que « l'idée se répand, surtout après l'échec de l'économie planifiée en URSS, qu'il n'y a, de par le monde, qu'une façon et une seule (néo-libérale) de conduire les affaires économiques d'un pays ; et que toutes les économies sont désormais enchaînées et interdépendantes », p. 29

¹⁷ Y. Mignot-Lefebvre, « Technologies de communication et d'information. Une nouvelle donne internationale ? », dans *Revue Tiers Monde*, t. XXXV, n°138, avril-juin 1994, p. 248.

¹⁸ Ibid. p. 248.

¹⁹ Ibid. p. 248.

²⁰ P. Bouvier, Introduction générale à l'étude des pays en développement : 1. Notions de développement, Université Libre de Bruxelles, notes de cours, année académique 1996-1997.

²¹ Y. Mignot-Lefebvre, « Technologies de communication et d'information. ... » Op. Cit. p. 250.

²² B. Khader, *Analyse des pays en voie de développement*, Université Catholique de Louvain, notes de cours, année académique 1998-1999.

²³ Conférence du G7 (Etats-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie, Canada) cité par A. Torrès, « Une nouvelle vassalisation », dans *Internet l'extase et l'effroi*, Le Monde diplomatique, Manière de voir, numéro hors série, octobre 1996, p. 64.

²⁴ I. Carlander, « Aux avant-postes du cybermonde », dans *Internet l'extase et l'effroi*, Le Monde diplomatique, Manière de voir, numéro hors série, octobre 1996, p. 19.

²⁵ M. Elie, « Internet et développement. Un accès à l'information plus équitable ? », dans *Futuribles*, n°214, novembre 1996, p. 60.

²⁶ C. Huitema, *Et Dieu créa l'Internet*, Paris, Eyrolles, 1995, pp. 183-184.

²⁷ R. Petrella, « L'Europe et les multimédias. Vers une vision res-publica », dans *Revue Télécom*, n°100, 1994, pp. 12-13.

²⁸ J. Guisnel, *Guerres dans le cyberspace. Services secrets et Internet*, Paris, La Découverte/Poche, Essais, 1997, pp. 308-310.

²⁹ - F. Douzet, « Internet géopolitise le monde », dans *Hérodote*, n°86-87, 3^e et 4^e trimestre 1997, p. 225

³⁰ P. Renaud, A. Torrès, « Une chance pour le Sud », dans *Internet l'extase et l'effroi*, Le Monde diplomatique, Manière de voir, numéro hors série, octobre 1996, p. 46.

³¹ P. Renaud, A. Torrès, « Une chance pour le Sud », dans *Internet l'extase et l'effroi*, Op. Cit., pp. 49-50.

³² P. Renaud, A. Torrès, « Une chance pour le Sud », dans *Internet l'extase et l'effroi*, Op. Cit., p. 48.

³³ B. Lanvin, « Tiers Monde et accès à l'information : le dernier défi du deuxième millénaire ? », papier non publié, avril 1999.

³⁴ B. Lanvin, « Tiers Monde et accès à l'information : le dernier défi du deuxième millénaire ? », papier non publié, avril 1999.

³⁵ R. Bissio, « Nouvelles armes pour les démocrates », dans *Interne l'extase et l'effroi*, Le Monde diplomatique, Manière de voir, numéro hors série, octobre 1996, p. 43.

³⁶ Cité dans F.H. Wané, « Internet sauvera-t-il l'Afrique ? », dans *Un autre monde est possible*, Le Monde diplomatique, Manière de voir n°41, septembre-octobre 1998, p. 84.

³⁷ B. Lanvin, « Tiers Monde et accès à l'information : le dernier défi du deuxième millénaire ? », papier non publié, avril 1999.